

prophylaxie. Si nonobstant l'éloignement scrupuleux de ces causes, les troubles digestifs continuent à se reproduire, le médecin sera conduit à craindre que ces désordres ne se rattachent à quelque maladie encore obscure, à une lésion organique commençante, ou tout au moins à quelque phlegmasie chronique, dont un examen attentif lui révélera, soit actuellement, soit plus tard, l'existence.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRAITEMENT DE L'INDIGESTION.

L'indigestion est une maladie courte; celui qui en est atteint en connaît ordinairement, comme nous l'avons dit, la cause : il sait qu'elle se jugera promptement, par une voie ou par l'autre; il n'a pas recours au médecin, qui n'est consulté que par exception, lorsque les accidents présentent une intensité insolite, ou que, portant sur des organes plus ou moins éloignés, il en résulte des doutes sur la cause et le point de départ du mal.

Dans les cas de ce genre, quand le médecin appelé auprès du malade a été convenablement renseigné sur les circonstances dans lesquelles la santé s'est dérangée, il parvient en général facilement à savoir à quoi il a affaire, surtout dans les cas où les souffrances, comme il arrive le plus souvent, ont leur siège uniquement ou principalement dans les voies digestives. La thérapeutique est nécessairement fort simple : on fait prendre au patient, par petites doses, une boisson légèrement aromatique, comme l'infusion de feuilles d'oranger ou de thé.

Sous l'influence de cette boisson et avec un peu de patience, de deux choses l'une, ou bien la digestion s'achève, tant bien que mal, ou bien les nausées, les vomissements se produisent, et l'estomac se débarrasse, par un ou plusieurs efforts, des aliments qui le surchargent. Dans d'autres cas, ces aliments, mal élaborés, sont poussés dans les intestins, où les douleurs abdominales annoncent leur passage. Des frictions sèches ou huileuses sur les points douloureux, des lavements émollients hâtent l'expulsion de ces matières, qui est suivie, le plus souvent, d'un soulagement immédiat.

Dans les cas où le mal a plus d'intensité et détermine, dans les régions stomacale ou intestinale, des douleurs vives, on cherche à les modérer par des applications chaudes sur les points douloureux, des linges, des flanelles, des cataplasmes, renouvelés à mesure qu'ils perdent de leur chaleur. Si l'estomac paraît impuissant à se délivrer du poids qui le surcharge, ou s'il ne s'en débarrasse qu'incomplètement, on aide au vomissement en faisant boire au malade un ou plusieurs verres d'eau chaude, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'eau spiritueuse de mélisse ou de cologne, dont la saveur désagréable et l'action tonique provoquent, le plus souvent, l'effet désiré.

Dans quelques cas plus sérieux, chez des sujets irritables, l'excitation qu'a subie l'estomac ou l'in-

testin se prolonge après l'expulsion des matières alimentaires, les douleurs persistent, les efforts de vomissement se prolongent, des selles liquides se répètent pendant plusieurs heures.

On doit opposer à cette irritation consécutive, l'abstinence entière de toute boisson, des quarts de lavements mucilagineux. Si ces moyens restent insuffisants, on fait prendre au malade, par la bouche si le mal porte particulièrement sur l'estomac, en lavements s'il porte sur les intestins, une petite dose d'opium ou de quelque autre narcotique, 1 à 5 centigrammes par exemple, d'extrait thébaïque, dissous dans une petite quantité d'un véhicule, agréable ou mucilagineux, selon la voie par laquelle on l'administre, et l'on voit promptement céder les dernières traces du mal.

Dans le cas où des accidents cérébraux intenses, comme le délire, l'assoupissement, accompagneraient l'indigestion, et où l'ivresse ne pourrait être soupçonnée, il conviendrait de promener des rubéfiants sur les membres, de favoriser le vomissement par les boissons aqueuses ; et dans le cas d'impuissance de l'estomac à se débarrasser des aliments qui le distendent et de persistance des accidents cérébraux, on devra ne pas hésiter, si l'état du pouls et de la chaleur y engageaient, à pratiquer une saignée du bras, moyen exceptionnel, sans doute, et dont on ne doit user qu'avec une extrême réserve, mais

qui, dans ces cas, comme nous l'avons dit, devient le vomitif par excellence.

L'émétique est rarement nécessaire dans l'indigestion pour débarrasser l'estomac des matières alimentaires qu'il contient. Il faut toutefois se rappeler quelques cas fort rares, comme celui du docteur Jeanroy, dans lequel, après l'ingestion de substances indigestes, mal mâchées et prises en quantité considérable, le malade est resté pendant quinze jours sans pouvoir prendre d'aliments, et avec un sentiment de plénitude stomacale, qui n'a cédé qu'à un vomitif énergique : sous l'influence de ce moyen, le malade du docteur Jeanroy rendit, comme nous l'avons dit, une masse considérable de betteraves, très-facilement reconnaissables et qui n'avaient encore subi que peu d'altération.

Du reste, en dehors de ces cas exceptionnels, le traitement des accidents qui résultent d'une indigestion, est à peu près le même, quelles que soient les causes qui y aient donné lieu. La considération des causes, au contraire, fournissant des indications diverses, selon les cas, est d'une grande importance, relativement à la prophylaxie ; car chez le plus grand nombre de sujets, si de nouvelles indigestions ont lieu, ce sera, le plus souvent, sous l'influence de la même cause qui aura déterminé la première.

L'indigestion est-elle le résultat de la trop grande quantité d'aliments pris à un même repas ? L'indi-

vidu, s'il a quelque sens, devra voir là une limite qu'il ne peut dépasser sans inconvénient ; s'il en est dépourvu, que pourraient sur lui les meilleurs conseils de la médecine, de la morale, de la religion ? S'il s'agit d'un enfant, ou d'un individu que la maladie ou la vieillesse aura réduit à des conditions mentales analogues à celles de l'enfance, ce sera aux personnes qui le surveillent à mieux régler son régime. Mais quels moyens employer vis-à-vis de l'ouvrier, en possession de toute sa liberté, pour l'amener à une tempérance qui lui serait si utile ? Les conseils les meilleurs ne lui manquent pas : ils lui viennent de toute part. La sobriété est, en quelque sorte, le pivot de sa santé, de sa bonne conduite, de son renom, de l'aisance de sa famille, et le gage de son avenir. Tous comprennent cela ; nonobstant, le plus grand nombre n'en conserve pas moins ses funestes habitudes. Pourrait-on espérer chez nous, chez notre race, essentiellement indocile et railleuse, quelque succès de ces associations de tempérance qui, chez nos voisins d'outre-mer, ont déjà amené des résultats encourageants ? J'oserais à peine l'espérer ; mais toujours serait-ce une bonne action que de le tenter ; ce serait un grand titre à l'estime et à la reconnaissance publiques, que d'y réussir.

Il en est de même de la mauvaise qualité des aliments ou des boissons ; elle fournit l'indication

très-formelle de renoncer à leur usage, ou de les restreindre au moins à de si petites quantités qu'il n'en résulte aucun trouble sérieux. Les pâtisseries grasses, la chair des homards, les boissons mal fermentées, prises en petite proportion, mais avec d'autres aliments plus digestibles, peuvent encore être passablement digérées.

Si l'insuffisance de la mastication et de l'insalivation n'a été qu'accidentelle, si elle n'est pas dans les habitudes des individus, un simple avertissement pourra prévenir le retour de nouveaux accidents semblables. Mais si elle est habituelle, il devient très-difficile d'en triompher, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre consacré à la dyspepsie habituelle.

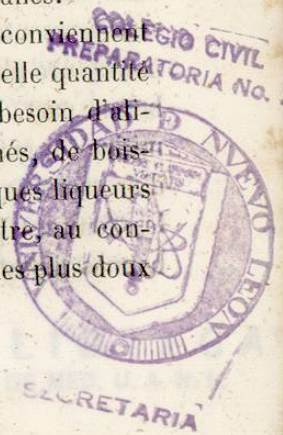
Les indigestions qui résultent du rapprochement accidentel de deux repas, celles qui sont dues à l'action de causes perturbatrices, telles qu'un bain tiède ou froid pris peu de temps après l'ingestion des aliments, sont encore de celles qu'un avertissement prévient ordinairement et qui ne se renouvellent que rarement.

On doit en dire autant de celles qui résultent de l'ingestion de substances antipathiques aux organes digestifs, et dont nous avons signalé de nombreux exemples. Le plus souvent, d'ailleurs, une sorte d'instinct éloigne de l'usage de ces aliments les personnes auxquelles ils sont contraires; elles

ne les trouvent pas agréables au goût, et dès lors la raison n'a pas besoin de grands efforts pour y renoncer entièrement. Le souvenir du passé apprend à ces sujets à s'abstenir d'un aliment qui leur est manifestement contraire.

J'ajouterai seulement que chez certains individus ces antipathies n'ayant pas toujours existé, il peut y avoir lieu de chercher avec prudence, à les surmonter; que quelquefois on a cru à une répugnance invincible, là où il n'y avait qu'éloignement imaginaire, et qu'il a été possible d'en triompher. Beaucoup d'adolescents et d'adultes digèrent parfaitement des aliments qui, dans leur enfance, étaient constamment repoussés par l'estomac ou les intestins. L'homme n'est pas sûr d'avoir toujours à choisir ses aliments; il est donc sage qu'il fasse ses efforts pour réduire le plus possible le nombre de ceux qui lui inspirent de la répugnance et lui paraissent indigestibles. Seulement il faut le faire avec mesure, et ne pas lutter indéfiniment contre les dispositions permanentes de nos organes.

Chacun doit savoir les aliments qui conviennent le mieux à son organisation et dans quelle quantité il doit les prendre. Telle personne a besoin d'aliments plus toniques ou plus assaisonnés, de boissons fortes, de vins généreux, de quelques liqueurs alcooliques pour bien digérer; telle autre, au contraire, ne digère bien que les aliments les plus doux



et les boissons presque aqueuses. A l'un le régime végétal, à l'autre les substances animales conviendront mieux. L'habitude, il faut le reconnaître, a sa part dans ces dispositions diverses, qui ne sont pas toujours complètement primitives, et qui, s'étant établies peu à peu, peuvent être susceptibles aussi d'être graduellement modifiées. Une alimentation mixte convient davantage au plus grand nombre, et le médecin doit tendre à y ramener avec précaution les individus qui s'en sont éloignés par goût ou par théorie.

Le choix des boissons appelle aussi l'attention. Le vin, le cidre et les autres liqueurs fermentées, qui, comme la bière, ont été inventées par l'industrie dans les pays qui ne fournissent ni vin, ni cidre, sont généralement utiles pour aider à la digestion. Elles sont indispensables aux personnes qui en ont contracté l'habitude, comme à celles qui passent d'une vie plus ou moins calme, à une vie très-active, du métier de cultivateur, par exemple, à celui de soldat en campagne : ici l'usage des boissons fermentées devient indispensable, ainsi qu'une nourriture plus forte, où la viande entre pour une bonne part. L'eau pure, qui a été la boisson primitive du genre humain, et qui est encore celle d'un assez grand nombre de personnes, parmi les femmes principalement, peut suffire à leurs bonnes digestions. Mais il n'en est pas de même

pour les personnes qui n'en ont pas l'habitude.

Je me rappelle en avoir fait l'expérience sur moi-même. A une époque où j'éprouvais fréquemment quelques signes de pléthore cérébrale, je crus devoir supprimer la petite quantité de vin que je mêle, dans la proportion d'un tiers, à l'eau que je bois à mon repas. Dès le premier jour je ressentis quelque pesanteur d'estomac, dont je cherchai la cause dans la qualité ou la quantité des aliments que j'avais pris. Le lendemain, je me tins à des aliments plus légers et en quantité moindre : ma digestion fut cependant plus pénible que la veille. Le surlendemain, je diminuai de moitié les aliments plus légers encore auxquels je m'étais réduit : les malaises épigastriques ne firent qu'augmenter. Alors seulement la pensée me vint que tout cela pouvait dépendre de la privation de vin. Je me remis le quatrième jour à l'eau rougie, à mes aliments accoutumés, et je me trouvai immédiatement délivré de cette espèce de dyspepsie passagère qui avait constamment augmenté pendant trois jours, et dont la cause ne me laissa plus de doutes.

Si une simple modification dans un point quelconque du régime, comme celui que je viens de signaler, suffit pour troubler les digestions, il en est à plus forte raison de même lorsqu'un *changement considérable* est apporté, sans transition et simultanément, dans le choix et la quantité des aliments et

des boissons, comme on l'observe chez les personnes pour qui un changement de pays, de climat, de position sociale, entraîne inévitablement un changement plus ou moins complet dans le régime alimentaire ; l'estomac ne se prête pas toujours à des revirements aussi entiers et aussi soudains, et un trouble plus ou moins sérieux des fonctions en est souvent la conséquence.

Nous bornons là ces considérations, plus longues déjà que nous ne nous l'étions proposé, sur les dyspepsies accidentelles. Elles ne devaient être et elles ne constitueront qu'un chapitre accessoire, une sorte d'introduction à la fois et de complément à l'étude des dyspepsies habituelles, qui est le véritable objet de ce livre.

DEUXIÈME PARTIE.

DES DYSPEPSIES HABITUELLES.

CHAPITRE PREMIER.

DEFINITION.

Je désigne et comprends sous ce nom les troubles persistants des fonctions digestives qui se montrent sous des formes très-variables, indépendamment de toute autre maladie appréciable soit des organes mêmes de la digestion et de ceux qui concourent avec eux à cette fonction, tels que les glandes salivaires, le foie, le pancréas, soit de ceux qui ne leur sont associés que par les lois de la sympathie. En conséquence, seront en dehors de notre sujet, tous les troubles digestifs qui se rattachent aux inflammations diverses de l'estomac, des intestins et du péritoine, à l'embarras gastrique et intestinal, aux lésions organiques de ces viscères, ulcérations secondaires ou primitives, cancer, ramollissement, vé-